



Procès-Verbal du Conseil municipal du 31 août 2023

Début de séance : 20h30

PRESENTS : BRUN Christophe, CALMELS Anne, GARAMPON Olivier, LAYRAL Emmanuel, SAUVEPLANE Pierre, SENTRY Michel.

ABSENTS EXCUSES : FABRE Cédric, LADET Mathieu, RODIER Jean-Jacques, VERLAGUET Mathieu.

Ordre du jour :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 20 juin 2023 ;
- Compte-rendu des décisions du maire ;
- Travaux sur le ruisseau de l'Annou – approbation de la convention de groupement de commande (commune Saint-Jean-et-Saint-Paul / Département) ;
- Questions diverses ;

Délibérations et décisions du conseil municipal :

- **Désignation d'un secrétaire de séance** : GARAMPON Olivier a été désigné à six voix pour afin de remplir cette fonction.
- **Approbation du PV du CM du 25 juillet 2023** : adopté à l'unanimité des membres présents.
- **CR des décisions du maire** : Le conseil municipal prend acte des décisions prises par Mme le Maire depuis le 25 juillet 2023 dans le cadre de ces délégations.
- **Travaux sur le ruisseau de l'Annou – approbation de la convention de groupement de commande** : dans le cadre des travaux à réaliser sur les berges du ruisseau de l'Annou un groupement de commande entre la commune de Saint-Jean-et-Saint-Paul et le Département doit être réalisé. Une convention vient déterminer le rôle de chacun dans la gestion de ce groupement de commande. La délibération a été approuvée à six voix pour.
- **Questions diverses :**
 - **Référente déontologue** : Madame le maire informe le conseil qu'après différents échanges avec la Communauté de communes et Mme DESCROZAILLES, magistrate honoraire à compter du 1^{er} octobre 2023, cette dernière a accepté d'être référente déontologue de la commune et de la CCLV. Une délibération lors d'une prochaine séance devra acter cette décision.
 - **Proposition d'animations à l'attention de publics scolaires** : Madame LOUIS Tania, experte scientifique indépendante, propose de réaliser une animation autour de l'espace Hippolyte Coste de Saint Paul des Fonts. Il sera nécessaire de définir le cadre de son intervention mais la proposition est intéressante puisqu'elle viserait à promouvoir l'espace H.Coste et ce d'autant plus qu'en 2024 nous allons célébrer le 100^{ème} anniversaire de sa mort.

Fin de séance : 21h15

Le Maire
CALMELS Anne

Le secrétaire de séance
GARAMPON Olivier